

Municipalité d'Authier-Nord  
District d'Abitibi-Ouest  
Province de Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'Authier-Nord, tenue à la salle multiservice, au 418-B, rue Principale, le 7 mai 2024 à 19h30.

Sous la présidence du maire Fernand Major, sont présents à cette séance, les conseillères et les conseillers suivants : Luc Raby, Jean-Marc Neveu, Michelle d'Amours, Sylvain Caron, Florence Duguay et Serge Lefebvre.

S'est absenté à compter de 20h31 : Sylvain Caron

Assistent également à la séance, madame Priscillia Lefebvre, qui agit comme greffière-trésorière par intérim et madame Martine Plourde qui devient la nouvelle directrice générale greffière-trésorière.

**2024-05-01**

**OUVERTURE DE LA SEANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le maire prend les présences. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président. Il est 19h30.

Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Michelle D'Amours et résolu à l'unanimité d'adopter l'ouverture de la séance ainsi que l'ordre du jour tel que lu par le maire, et que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

**2024-05-02**

**ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2024**

Il est proposé par Michelle D'Amours, appuyé par Jean-Marc Neveu et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024 tel quel.

**2024-05-03**

**ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 AVRIL 2024**

Il est proposé par Michelle D'Amours, appuyé par Jean-Marc Neveu et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 avril 2024 tel quel.

**2024-05-04**

**APPROBATION DES DÉBOURSÉS**

Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Florence Duguay et résolu à l'unanimité que les déboursés d'avril soient adoptés tels que présentés, soit un montant 41 900,37 \$ pour les fournisseurs et un montant de 12 711,23 \$ pour les salaires, soit un total de 54 611,60 \$.

**2024-05-05**

**DEMANDE DE DON – FONDATION DE L'HOPITAL DE MONTREAL POUR ENFANTS**

Il est proposé par Jean-Marc Neveu, appuyé par Michelle D'Amours et résolu à l'unanimité de faire un don de 100 \$ pour la Fondation de l'hôpital de Montréal pour enfants. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Aucune question.

**2024-05-06**

**EMBAUCHE D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

Il est proposé par Luc Raby, appuyé par Serge Lefebvre et résolu à l'unanimité d'entériner l'embauche de madame Martine Plourde à titre de directrice générale greffière-trésorière. Le maire, Fernand Major, est autorisé à signer le contrat d'embauche et à gérer la relation d'emploi.

2024-05-07

**MISE À JOUR DES SIGNATAIRES AU COMPTE**

Il est proposé par Michelle D'Amours, appuyé par Florence Duguay et résolu à l'unanimité d'ajouter madame Martine Plourde, directrice générale greffière-trésorière, comme signataire des chèques de la municipalité et d'enlever mesdames Priscillia Lefebvre et Élise Gagnon comme signataires. Madame Plourde est autorisée à compléter les documents nécessaires à cette demande.

2024-05-08

**ADMINISTRATEUR PRINCIPAL ACCÈS D - AFFAIRES**

Il est proposé par Luc Raby, appuyé par Jean-Marc Neveu et résolu à l'unanimité d'autoriser madame Martine Plourde, directrice générale greffière-trésorière comme administrateur principal et responsable d'application pour Accès D - Affaires. Dans la même procédure, on enlève mesdames Priscillia Lefebvre, Élise Gagnon et Carolle Bédard comme utilisateurs et administrateurs de Accès D - Affaires. Madame Martine Plourde est autorisée à compléter les documents nécessaires à cette demande.

2024-05-09

**DEMANDE DE CARTES DE CRÉDIT ET DE DÉBIT**

Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Jean-Marc Neveu et résolu à l'unanimité d'obtenir une carte de débit au compte Desjardins de la municipalité pour Martine Plourde. Nous l'autorisons aussi comme détentrice d'une carte de crédit Visa Desjardins avec une limite de 5 000 \$. Tout autres détenteurs de cartes de débit et crédit pour la Municipalité doivent être retirés. Madame Martine Plourde est autorisée à compléter les documents nécessaires à cette demande.

2024-05-10

**ACCÈS À REVENU QUÉBEC ET CLIC SÉCUR ENTREPRISE**

Il est proposé par Luc Raby, appuyé par Michelle D'Amours et résolu à l'unanimité de donner à madame Martine Plourde, directrice générale greffière-trésorière, une autorisation et procuration de portée générale lui permettant de représenter la municipalité d'Authier-Nord auprès de Revenu Québec.

À ce titre, elle aura le pouvoir de lui fournir et de modifier, pour la municipalité, tout renseignement ou document que Revenu Québec détient au sujet de la municipalité pour l'application des lois fiscales et de la Loi sur les taxes. Elle aura aussi le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec en ce qui concerne de tels renseignements ou de tels documents.

Nous l'autorisons à recevoir de Revenu Québec les renseignements ou les documents nécessaires à l'exécution de son mandat.

À cet effet, le Maire, Fernand Major, est mandaté de signer la procuration MR-69.

2024-05-11

**TRANSFERT DE L'ADHÉSION À L'ADMQ**

Il est proposé par Florence Duguay, appuyé par Luc Raby et résolu à l'unanimité de transférer l'adhésion de l'ADMQ à Madame Martine Plourde, directrice générale greffière-trésorière.

**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 2024-01 CONCERNANT LES FEUX EXTÉRIEURS**

Le règlement est déposé.

**2024-05-12**      **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 2024-02  
CONSTITUANT UN COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Serge Lefebvre, donne avis de motion, qu'il sera adopté à une séance subséquente, le règlement numéro 2024-02 constituant le comité consultatif d'urbanisme.

Le projet de règlement est déposé.

**2024-05-13**      **ENTENTE DE SERVICE ENTRE CHAZEL ET AUTHIER-NORD CONCERNANT  
L'ENTRETIEN DE LA TRAVERSE**

Il est proposé par Jean-Marc Neveu, appuyé par Michelle D'Amours et résolu à l'unanimité d'autoriser le Maire, Fernand Major, à signer l'entente de service entre la municipalité de Chazel et la municipalité d'Authier-Nord concernant l'entretien d'été de l'intersection du 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> Rang Est de Chazel jusqu'à la limite du 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> Rang Ouest d'Authier-Nord, situé sur le territoire de la municipalité de Chazel et communément appelée « Traverse Chazel-Authier-Nord ».

**2024-05-14**      **EMPLACEMENT TEMPORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL**

Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Florence Duguay et résolu à l'unanimité de choisir la salle multiservices comme emplacement temporaire pour le bureau municipal, le temps des travaux de rénovation du sous-sol de la bâtisse du bureau municipal actuel.

**TRAVAUX DE RÉPARATION DE PONCEAUX ET ACHAT DE PONCEAUX**

ATTENDU QUE 10 k\$ de subvention est déjà débloqué pour l'entretien des chemins ;

ATTENDU QUE d'autres subventions seront débloquées en juin et juillet ;

ATTENDU QUE nous aurons droit à la subvention d'aide du ministère de la Sécurité publique relativement à l'inondation du 11 et 18 avril 2024 ;

**2024-05-15**      Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Michelle D'Amours et résolu à l'unanimité d'autoriser une somme maximale de 2 500 \$ pour demander une analyse de débit de l'eau dans les cours d'eau où les ponceaux ont été endommagés lors de l'inondation du 14 au 18 avril 2024, afin de déterminer la grosseur des ponceaux à installer. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

**2024-05-16**      Il est proposé par Luc Raby, appuyé par Jean-Marc Neveu et résolu à l'unanimité d'autoriser immédiatement les travaux dans le Rang 6 avec les 10 K\$ déjà débloqués. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

**2024-05-17**      **SOUSSION CIMA POUR LES TRAVAUX ROUTIERS**

Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Florence Duguay et résolu à l'unanimité d'autoriser le Maire, Fernand Major, à signer l'offre de service professionnels de la firme CIMA pour le projet de réfection de la chaussée des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> Rang Ouest entre le chemin de la Ceinture du Lac et le chemin des Pointes. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

**2024-05-18**      **COURS DE SECOURISTE**

Il est proposé par Jean-Marc Neveu, appuyé par Michelle D'Amours et résolu à l'unanimité de vérifier si Aurel Neveu est encore certifié comme secouriste, et s'il est intéressé à être le secouriste désigné. Sinon, le conseil municipal désignera un autre employé et paiera le cours pour l'obtention de la certification de secouriste pour ce dernier. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

- 2024-05-19**      **RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ**
- Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Jean-Marc Neveu et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de FMQ Assurances au montant de 10 802,99 \$. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.
- 2024-05-20**      **RECONNAISSANCE DE L'APPORT DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LE CADRE DE LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES**
- CONSIDÉRANT** l'importance pour le conseil municipal d'assurer aux personnes handicapées, un milieu de vie de qualité;
- CONSIDÉRANT** que les municipalités peuvent jouer un rôle important pour lutter contre les préjugés à l'égard des personnes handicapées ;
- CONSIDÉRANT** que 21 % de la population de 15 ans et plus au Québec a une incapacité (ou plusieurs) selon l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2022 ;
- CONSIDÉRANT** que la Semaine québécoise des personnes handicapées se déroulera du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2024 ;
- Il est proposé par Michelle D'Amours, appuyé par Serge Lefebvre et résolu à l'unanimité :
- QUE** la municipalité d'Authier-Nord souligne l'apport des personnes handicapées à la vie sociale, économique et culturelle de la ville dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées.
- 2024-05-21**      **ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2023 DE LA RÉGIE DES DÉCHETS**
- Il est proposé par Florence Duguay, appuyé par Michelle D'Amours et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport financier 2023 de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon.
- 2024-05-22**      **ENCOMBRANTS**
- Il est proposé par Florence Duguay, appuyé par Luc Raby et résolu à l'unanimité de tenir l'activité des encombrants la même fin de semaine que l'activité des petits arbres, soit les 24 et 25 mai 2024.
- OFFRE DE SERVICE ID.CONCERTO**
- Ce point est reporté à une rencontre ultérieure.
- 2024-05-23**      **OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL**
- Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Jean-Marc Neveu et résolu à l'unanimité de maintenir les heures d'ouverture du bureau municipal, soit du lundi au jeudi, de 8h30 à 14h30.
- 2024-05-24**      **CONTRAT DE TONTE DE PELOUSES**
- Il est proposé par Jean-Marc Neveu, appuyé par Serge Lefebvre et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services de monsieur Réal Auger et de sa fille Sylvie Auger pour la tonte des pelouses de la municipalité, à 20 \$/heure.
- PÉTITION POUR LA GESTION DU BARRAGE LA SARRE/MACAMIC**
- Une demande de faire circuler une pétition dans la municipalité d'Authier-Nord au sujet de la gestion du barrage La Sarre/Macamic a été présentée. La municipalité ne prend pas position, les citoyens sont libres de se positionner.
- 2024-05-25**      **OUVERTURE DU STATIONNEMENT POUR ROULOTTES**

Il est proposé par Michelle D'Amours, appuyé par Jean-Marc Neveu et résolu à l'unanimité de procéder à l'ouverture du stationnement des roulottes à la même date que l'ouverture de la pêche, c'est-à-dire, le 17 mai 2024.

**2024-05-26**

**LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE**

Il est proposé par Luc Raby, appuyé par Jean-Marc Neveu et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21h39.

---

Fernand Major, Maire

---

Martine Plourde, greffière